

Direction de la culture

Véronique Guiho-Leroux

Direction de l'éducation

Anne-Pascal Marquet-Seynhaeve

Pièce(s) jointe(s) :

Documents en ligne sur le portail EAC : <https://projets-education.nantes.fr/aux-dernieres-nouvelles>

- le tableau de suivi de l'adaptation des projets (merci de transmettre les infos manquantes pour mise à jour régulière) [cliquez ici](#)

- les ressources numériques mises en ligne progressivement [cliquez ici](#)

Nantes, le 18 janvier 2021

CR – Table ronde éducation artistique et culturelle

Objet : adaptation des projets EAC 2020-2021 dans les écoles

Pour que la culture se partage malgré le contexte en favorisant une équité entre les écoles

Contexte et objectif

Dans le cadre de la crise sanitaire et de la fermeture des lieux culturels, certaines actions sont modifiées (report, ajustement) et de nouvelles propositions émergent.

Il s'est agit

- d'échanger avec les acteurs éducatifs et culturels sur l'adaptation des projets EAC dans les écoles
- d'articuler les contraintes sanitaires avec le seuil d'ajustement acceptable pour les projets (ou comment la culture continue à se partager dans ce contexte) : identification des contraintes en favorisant dans la mesure du possible, une équité entre les écoles

Participants et méthode

Mardi 12 janvier, 80 invités : 28 participants, 30 excusés

Acteurs culturels : Andréa Gomez (Théâtre Francine Vasse), Laurent Cébe avec collègue (Cie Les Individués), Véra Rozanova (Cie Za), Alice Albert (école des beaux-arts), Cédric Cherdel avec collègue (association Uncanny), Isabelle Chatelier (Bouche d'air), Mélanie Legrand (stereolux), Emilie Houdmon (lieu unique), Gabriel Boiveau (Jeunesse Musicale de France), Clémence Seince (ONPL), Louise Rattier (TNT), Elise Nicol et Coralie (Maison des Hommes et Technique et Centre d'Histoire du Travail), Séverine Billon (Château des Ducs), Marion Le Gal (archives de Nantes et coordination patrimoine)

Représentant de l'éducation nationale : Françoise Laboux (numérique, médias), Sandrine Perrodeau (CPCirconscription), Emmanuel Barreau (Coordo REP+), Chantal Saulnier (CPC spectacle vivant), Françoise Jamin-Prou (CP éducation musicale)

Services ville de Nantes : Véronique Guiho-Leroux (DGC), Magali Chanson (responsable projets transversaux territoire éducatif sud), Christine Mahé (responsable projets transversaux territoire éducatif ouest), Laure Talneau-Mary (Direction éducation), Véronique Plantard et Anne-Pascal Marquet (coordination EAC, Direction éducation)

Les acteurs culturels ont été invités à compléter en amont un tableau recensant les projets 2020-2021 afin de renseigner les adaptations proposées, les questions et obstacles identifiés.

La parole a été prioritairement donnée aux acteurs culturels et aux représentants de l'éducation nationale. **Les échanges ont permis d'identifier les différentes formes d'adaptation des projets, les contraintes à prendre en compte, les solutions acceptables et axes de travail possible.**

LE CADRE

Validation d'un projet à l'école ou en dehors

- l'Inspecteur de Circonscription fait des recommandations aux écoles de son territoire
- la décision revient au directeur d'école qui autorisera ou pas l'entrée des acteurs au sein de l'école et la sortie de la classe
- par principe, les personnes liées aux structures culturelles répertoriées dans l'annuaire figurant au portail EAC (artistes, médiateurs, scientifiques) bénéficient d'une autorisation d'intervention partenariale

Les contraintes légales

Les conditions de mise en place de projets culturels sont assujettis au protocole sanitaire en vigueur auquel s'est adjoint la réactivation du plan vigipirate.

Conséquences

- les écoles manquent d'espace pour répondre aux contraintes légales ce qui complique la tenue des projets et réduit les possibilités d'adaptation (trouver une salle disponible et suffisamment grande)
- l'accueil des familles et la relation école-famille est modifiée : par exemple, l'accueil des enfants et des familles s'effectue dehors, disponibilité moindre des enseignants, atsem, animateurs, la relation est moins chaleureuse
- l'utilisation du masque pour les enfants est complexe : le rappel est régulier et fastidieux

Les règles à appliquées dans les projets avec les enfants

Cf le protocole sanitaire nantais à consulter ici (actualisée en fonction des directives de l'état)

Rappel des bases du protocole sanitaire

- masques enfants et adultes
- désinfection (gel, savon) : mains, mobilier
- aération des espaces
- distanciation
 - dégagé un espace entre la scène et le public
 - séparer les groupes d'enfants dans les espaces (1 rang minimum les séparant ou groupe de part et d'autre dans la salle)
 - privilégier des places assises avec siège pour les enfants plutôt que des tapis et coussins au sol
 - bien délimiter l'espace de chaque groupe d'enfant (marquage, îlots de chaises)
- réduire au maximum le nombre d'adultes : artistes, médiateurs, techniciens
- placer correctement les accompagnateurs du groupe : si les enfants d'un même groupe peuvent être assis côté à côté, ce n'est pas le cas des accompagnateurs pour lequel le siège vide est nécessaire (ex pour concert « Amis imaginaires » à stereolux début octobre : les parents accompagnants ont été installés dans les gradins au-dessus des enfants)

Pour un spectacle dans une école ou un lieu à proximité

Avec effectifs réduits et en évitant le brassage

- les classes ne peuvent cohabiter dans un même espace : pas possible de mélanger des classes d'écoles différentes ou d'une même école qui ne sont pas senser cohabiter
- exception : sauf si au sein d'une même école, il a été décidé que certaines classes peuvent l'être (partage de la cour aux mêmes heures, cantine...)

Accueil dans des lieux en proximité peut être une solution

Intérêt : permet le déplacement à pieds et évite l'utilisation des transports en commun

Accueil dans des lieux éloignés de l'école

Souci : déconseillés sans être interdits, l'utilisation des transports en commun est laissée à l'appréciation des directeurs et enseignants entraînant des décisions variées impactant l'accès à la culture. **A titre exceptionnel, une demande de cars peut être faite par l'école auprès de la ville** : Yvan.FOUCHE@mairie-nantes.fr

LES PROJETS

115 projets démarrés pour 2020-2021

- pour mémoire, quelques projets avaient été ajournés en septembre : atelier Calder, conservatoire, concerts du Pannonica,
- les projets qui devaient avoir lieu depuis octobre et programmés jusqu'à mars (concerts, spectacles, ateliers au musée...) retiendront prioritairement notre attention,
- les classes qui avaient obtenu des projets seront privilégiées dans la mesure du possible y compris avec un nouveau partenaire.

Une trentaine de projets se déroule avec un ajustement à la marge et poursuit ainsi la collaboration avec les classes inscrites initialement.

Les projets avec spectacles, concerts, visites dans des lieux dédiés, reportent leur programmation :

- une dizaine est reprogrammé sur 2021-2022
- les autres, envisagent un report entre mars et juin 2021 (l'espoir du printemps!) avec une réouverture éventuelle des lieux culturels (spectacles, concerts, visites, ateliers) et des déplacements facilités (visites et ateliers pour les itinéraires du patrimoine par exemple),

Une quarantaine de projets connaît des adaptations plus complexes et verra une baisse des classes bénéficiaires. Ces projets font (ou prévoient) des propositions à géométrie variable pour les classes inscrites :

- une action proposée à quelques-unes des classes inscrites : concert à l'école ou en salle à proximité de l'école par exemple (stereolux ou bouche d'air),
- une réduction de l'ambition du projet initial avec une transposition de l'atelier dans une classe (ex : les Archives ont sélectionné des documents originaux moins fragiles). Certains projets ne sont pas transposables : visite d'une exposition ou de site historique,
- une alternative numérique pour les autres classes : format tutos, interview, padlet seraient privilégiés sur la transmission d'une captation de spectacle qui n'est pas satisfaisant à bien des niveaux (préparation, appropriation, école du spectateur)*,
- de nouvelles classes pourraient bénéficier d'un projet qui arrive sur le quartier, à l'école ou salle en proximité. Ex : le déplacement d'artistes dans une école pour 2 classes avec laquelle la structure était en partenariat, pourrait bénéficier à quelques classes avec projet en pause.

Il est intéressant de mutualiser les moyens en favorisant les actions quelque soient les attributions de départ afin d'agir sur la baisse des classes concernées par des projets.

Des divergences et des convergences

Les adaptations ne se caractérisent pas selon le domaine mais en fonction de la nature même des projets. Se rendre dans les lieux culturels (spectacles, expo, ateliers) ou se déplacer en transports en commun impactent fortement la mise en œuvre des projets prévus.

- **Les projets qui se déroulent principalement à l'école** (cohabitations créatives, ateliers réguliers) ont été gênés par un partage nouveau des espaces au sein des écoles : mener un atelier avec moins d'enfants, dans des lieux moins adaptés...
- **La complexité des déprogrammations** (report, embouteillage, droits) ont été partagées par les arts vivants, les acteurs du cinéma (projection), des patrimoines et les arts plastiques (expos, atelier in-situ).

La mobilité des personnels des établissements culturels implique des écarts importants d'adaptabilité.

- Certains se déplacent dans les écoles comme les musiciens intervenants du conservatoire.

- Le Chronographe ou les Archives ont fait le choix de faire intervenir exceptionnellement leurs médiateurs en classe. Avec la mauvaise surprise de devoir justifier (à la marge heureusement) la qualification de leur équipe pour obtenir le feu vert d'intervenir en classe.
> Il est important de solutionner ce point entre la Ville de Nantes et L'éducation nationale pour une plus grande fluidité d'adaptation des projets EAC.
- En revanche, d'autres misent sur une dématérialisation des médiations (ex : DIY du château), ou une étude pour mettre à disposition des ressources habituellement destinées à d'autres publics (ex : prêt d'œuvre avec l'Artothèque de l'école des beaux-arts).

La plus grande divergence réside finalement dans la gestion actuelle de la situation par la structure.

Si toutes les structures depuis le début de la crise ont modifié leur organisation en fonction des directives gouvernementales successives et tenant en haleine, aujourd'hui, deux cas de figure existent :

- les structures qui attendent de s'adapter encore au fur et à mesure,
- et celles, qui ont décidé de reporter à l'année prochaine.

Il est important de souligner l'investissement des acteurs culturels et éducatifs pour maintenir les projets. Ont été soulignés :

- l'importance du volontariat des uns et des autres,
- la chance de pouvoir poursuivre les projets au sein des écoles ou à proximité,
- l'envie des artistes et des équipes culturelles à faire autrement, d'accepter de se produire ailleurs que dans des lieux dédiés,
- l'envie des enseignants de recevoir, de poursuivre des projets ou de se voir proposer des actions, leur implication, plaisir et besoin à travailler avec des partenaires extérieurs,
- les projets culturels constituent une bouffée d'air, une « bouffée humaine » dans le quotidien de chacun,
- les nouvelles collaborations et liens entre les structures de diffusion (sterolux, bouche d'air...) et les équipements de proximité (Direction de la Vie Associative et Jeunesse, des sports, l'Accoord...),
- le fait de penser aux publics et à la diffusion de culture est indispensable tout en maintenant l'économie culturelle, le soutien aux artistes pour que la création perdure et que les programmations se poursuivent,
- l'occasion de réfléchir à de nouvelles formes d'actions, de médiation, de travailler autrement, de modifier ses habitudes, interroger ses modes opératoires, une invitation à la créativité.

CONCLUSION ET PISTES DE TRAVAIL

La période est éprouvante avec le faire-défaire-refaire. Il convient de trouver raisonnablement un seuil d'acceptation de ce qui est possible et souhaitable dans l'adaptation des projets.

Pour tirer partie de cette situation et se préparer à la mise en œuvre des projets, trois pistes se dessinent :

Conception de projet à géométrie variable et seuil d'ajustement recevable

- ne pas vouloir faire à tout pris : accepter de lâcher-prise car toute action n'est pas adaptable (seuil d'ajustement souhaitable)
- préparer l'offre avec des actions qui intègrent d'emblée des modulations,
- étudier l'aménagement des projets au sein de l'école et avec des distanciels performants.

S'octroyer dès à présent du temps pour se pencher sur 2021-2022.

Le numérique*

Dans le tableau de suivi, quelques ressources des structures ou projets sont répertoriés. Il convient de les compléter et de les diffuser (un espace dédié a été aménagé sur le portail EAC : [cliquez ici](#)).

Il existe plusieurs types d'outils numériques :

- pour les enseignants, animateurs : formations à distance (ateliers de danse avec stereolux, éducation à l'image avec le Cinématographe), ressources avec les élèves autour de thématique transversale ou de projets spécifiques
- pour les enfants : les classes numériques (projets digitaux très aboutis avec croisement entre les artistes et les classes), plateformes créatives, podcasts, tutos, atelier créatifs en ligne conçus par des médiateurs, des artistes.

Dégager des moyens étant une difficulté, il convient d'autant plus de réfléchir à ces contenus :

- s'appuyer sur l'éducation nationale afin de mesurer l'intérêt et l'appropriation selon les formes et objectifs (durée de vie , diffusion...),
- acquérir un nouveau réflexe : questionner les artistes sur les outils numériques déjà réalisés,
- poursuivre leur identification et diffusion : [Erasme](#), [open digital éducation](#), [Nanouk](#)...

A venir en mars 2021: table de ronde Eac & médiation numérique

Appel à volontaires : il est proposé aux équipes culturelles et éducatives de venir « tester » un support de médiation EAC en ligne pour en partager les atouts et points d'évolution possible.

Diffusion et proximité

Quand il n'y a plus de saison, privilégions la proximité pour réduire les contraintes :

- programmer des spectacles ou actions avec peu d'artistes, d'intervenants ou facilement adaptables
 - solo ou duo dans les écoles
 - la forme allégée réduit aussi le nombre de techniciens et donc les adultes culturels présents
- diffuser des formes au sein de l'école ou lieux attenants (salle de quartier sont restées ouvertes)
- programmation en extérieur (saison, forme, confort et réception à vérifier)

Faciliter l'accès aux salles et partager un calendrier d'occupation des espaces.